

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 30 JUIN 1846.

No. 42

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Jamais la fête nationale n'a été célébrée en cette ville avec plus d'éclat de pompe, de magnificence que cette année. Mercredi matin, la ville entière avait un air de réjouissance et de bonheur inaccoutumé; tous les visages étaient rayonnants, épanouis; le plus brillant soleil fêtait le grand jour. A voir l'animation répandue dans les rues, toute cette population en grande toilette, hommes, femmes et enfans, endimanchés, parés, depuis les premiers citoyens jusqu'aux plus humbles parmi le peuple; tout ce monde, animé par un même sentiment de nationalité, dont tous les cœurs battaient pour le saint amour de la patrie, on éprouvait une sensation indicible de félicité et d'orgueil national; comme tous les Canadiens étaient fiers de leur origine! fiers de toutes ces choses qui distinguent les peuples et font les nations; de notre belle langue, de nos souvenirs nationaux, de nos traditions populaires; fiers du brillant soleil qui inondait la ville et la campagne de ses gerbes d'or et de lumière, fiers de l'azur de notre ciel, de nos grands fleuves, de nos vertes campagnes, de nos nobles forêts, et de cette feuille d'éraule, emblème de force et d'énergie, attachée à toutes les boutonnières! comme elle était grande et belle, cette fête de la patrie! Oh! le cœur de l'homme a travers les jours de cette vie, a bien des joies diverses; joies simples et pures de l'enfance, espérances de la jeunesse; chastes joies de l'hymen, bonheur et joies intimes de la famille, solides jouissances de l'âge mur. Mais de tous ces rayons de félicité que Dieu nous accorde ici bas, il n'en est pas comme de ceux que l'amour de la patrie fait naître. L'attachement de l'homme pour le coin de terre où la providence l'a placé, si ingrat et si aride qu'il soit, est un sentiment sublime et mystérieux; tout ce qui nous est cher se résume en lui; c'est l'expression de tous les beaux sentimens de notre nature; c'est la gloire de nos ancêtres; c'est l'amour de nos pères et de nos mères, de nos femmes et de nos enfans; enfin l'union intime, indissoluble, la fraternité entre tous les concitoyens grands et petits, riches ou pauvres.

Nous l'avons tous éprouvé ce noble sentiment un jour ou un autre, mais rien ne pouvait mieux nous en faire connaître toute la plénitude, que la solennité et la célébration de la grande fête nationale; l'enthousiasme patriotique de tout un peuple pour fêter son Dieu et son pays, est le plus beau des spectacles.

Mercredi matin, de bonne heure, la rue St. Denis et les environs de l'Évêché étaient remplis d'une foule immense. La grande Procession de la St. Jean Baptiste s'organisait; toutes les Sociétés Canadiennes prenaient leurs rangs, sous leurs bannières et drapeaux, et avec leurs décorations respectives, suivant le programme préparé pour l'occasion. A 8 heures toute cette immense colonne, tous ces bataillons de nobles enfans du sol, s'ébranlèrent à un signal donné et se mirent en marche. En tête flottait majestueusement le drapeau britannique; il était suivi par 1000 à 1,200 enfans, élèves des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne; ces enfans marchaient huit de front, portant tous à la main de petits étendards ou oriflammes, aux couleurs variées, et couverts de devises pour la circonstance. C'était plaisir à voir tous ces visages d'enfant rians, joyeux, tous bien habillés et agitant leurs petits drapeaux; ils suivaient le drapeau britannique, ce drapeau que leurs pères ont si glorieusement défendu en toute occasion. Sans doute plus d'un de ces braves, qui ont rougi de leur sang le sol du pays, durant les dernières guerres, à la défense de ce même drapeau, avaient là, dans ces rangs, quelques orphelins capables et dignes d'aussi beaux exemples, et qui mourraient encore à l'ombre des couleurs britanniques, si les fautes et les injustices de ceux qui sont chargés par leur Souverain du bonheur du peuple Canadien, ne venaient pas arracher de son cœur, ces vertus et cette loyauté française qui en fait le plus bel ornement.

Au bonheur, qui brillait dans les yeux de ces enfans, on pouvait apercevoir les premiers élans du patriotisme, qui s'échappaient de leur cœur; ils comprenaient déjà ce que c'est que la patrie. Nous savons, nous, qu'ils en sont l'espérance, c'est à cause de cela que nous nous arrêtons sur eux un instant.

Aujourd'hui la nationalité canadienne est plus vivace que jamais; cette providence qui préside aux destinées des peuples, semble ranimer et raviver notre foi vive dans l'avenir, qu'elle nous prépare. Ce Dieu, qui a fait quintupler la population canadienne depuis moins d'un siècle, lui tient encore en réserve des jours de grandeur et de puissance, et ne voudra pas qu'elle soit anéantie; mais "Aide-toi! le ciel l'aidera!" Aujourd'hui où les progrès des nations marchent dans la voie des intérêts matériels et de l'industrie, notre avenir est dans les vertus, le dévouement et le travail du peuple. Il

faut donc faire fructifier ces éléments de force et de grandeur. Il faut avancer par l'éducation et par l'instruction la condition du peuple, aider son accession au bien-être et à la fortune par le labeur, et ne pas oublier que l'aïeance, qui est la suite de la vie laborieuse, entretient les bons sentimens et agrandit la vertu. La misère dégrade les âmes; et les peuples misérables et dégradés sont tout à la fois la honte et le tourment de ceux qui les dirigent.

La génération, qui grandit sous nos yeux est bien propre à ranimer nos espérances. Nous profitons de ce moment pour rendre un témoignage éclatant à ceux qui sont la cause immédiate de l'amélioration de notre population; nous voulons parler des fondateurs des Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Honneur, amour et reconnaissance à ces bienfaiteurs du peuple canadien. Honneur à notre clergé, qui dans ces derniers tems, a si bien compris et ce qu'il se devait à lui-même et ce qu'il nous devait à nous? qui s'est mis à la tête du mouvement, et qui a déjà fait un si grand bien. Honneur enfin à tous ceux dont la pensée de tous les instans se reporte sur cette intéressante jeunesse, qui est tout à la fois notre consolation et notre espérance! Parmi ces derniers, il est un homme, étranger à notre pays, mais venu du pays de nos ancêtres, un homme que l'amour du bien a amené sur nos rivages, qui a droit à toute la gratitude du peuple chrétien; cet homme entouré déjà de tant d'amour, de respect et d'estime, que tout le monde veut voir, veut connaître et veut entendre; cet homme dont la parole éloquente fait l'admiration de la ville entière, et dont tous les travaux et tous les vœux sont pour la prospérité de nos patriotes, c'est M. le comte de Charbonnel, prêtre de Saint-Sulpice. Honneur à ce digne prêtre! C'est lui, qui veut qu'il n'y ait pas un enfant dans cette ville, qui ne sache lire, écrire et compter. C'est lui qui a foi dans notre nationalité, c'est lui qui veut "rendre le peuple meilleur," en l'éclairant et le civilisant; c'est lui enfin qui veut inspirer à nos enfans ce patriotisme, ce véritable amour du pays, qui relève les hommes à leurs propres yeux, leur donne le sentiment de leur dignité, et en fait les peuples. M. de Charbonnel a voulu concourir à la célébration de la fête nationale; c'est lui qui a organisé tous ces enfans, qui ont donné tant de relief à la solennité. Le peuple canadien à la mémoire du cœur; il l'hérira longtems le nom de cet homme, qui lui veut et lui fait tant de bien.

Après les enfans des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, venaient les pompiers canadiens en grand costume; les membres de la société de Tempérance, et ceux de l'Institut Canadien, drapeaux et bannière déployés, ayant à leur tête l'excellente bande de la tempérance. La grande bannière de l'association St. Jean-Baptiste, précédée de la bande du 93^e régiment, venait ensuite suivie des membres de la société des Amis, en grande tenue, décorés de leurs insignes et enfin la société St. Jean-Baptiste, divisée en quatre sections; section Ste. Marie, St. Laurent, St. Antoine et celle de la ville; cette dernière composée en grande partie de négocians, était précédée de la Bannière du Commerce. Cette splendide bannière, d'une richesse digne de nos marchands canadiens, a été exécutée, cette année, par les Dames Grises de l'hôpital général; c'est un chef-d'œuvre d'art, que toute la ville a admiré et qui fait grand honneur à nos bonnes dames autant qu'à l'association. Le côté principal représente les cinq parties du monde sur un fond d'or ciselé, avec l'œil du commerce et sa devise: "Je vois chez tous les peuples des richesses que j'exploite."

Après la Section de la ville, marchaient les membres du Comité de Régie, les différens officiers de l'Association et l'hon. A. N. Morin, Président de l'Association, supporté à sa droite par l'hon. Joseph Roy, écrivain des Vice-Présidens.

La procession dans cet ordre, composée de plus de 6000 personnes, défila par les rues St. Denis, St. Paul, McGill et Notre-Dame, jusqu'à l'Eglise Paroissiale.

C'était un beau, un noble, un magnifique spectacle que notre procession; s'étendant d'une extrémité de la ville à l'autre, à travers des rues pavées et ornées de toutes manières, avec ces bannières et ces drapeaux ondoyant au vent, dont les rayons du ciel faisaient scintiller l'or et l'argent, et rehaussaient l'éclat des couleurs. La musique guerrière joignait sa joyeuse mélodie à la gaieté générale. Aux croisées des rues, mais surtout de la Rue St. Paul, le foyer de nos marchands canadiens, c'était une longue suite de drapeaux, d'étoffes, aux couleurs éclatantes, festonnés avec art, des branches d'érables, des guirlandes de fleurs, des rubans bleus, rouges, blancs, verts, roses, que la brise faisait tourbillonner à son gré. Rien ne pouvait égaler l'effet admirable de cette scène, en surpasser la beauté, si ce n'est les char-

mants sourires, les jolis visages, les traits enchanteurs de nos aimables Canadiennes, qui mille fois plus que les bannières, les ornemens et les fleurs, rehaussaient par leur présence aux croisées, l'éclat de la grande fête et de la procession. Aux mouchoirs qu'elles agitaient, à l'enthousiasme répandu sur leurs visages, on voyait bien que le patriotisme de Jean-Baptiste est égalé, que disons-nous, surpassé par celui de Josephite.

La Messe commença à 9½ heures, Monseigneur de Montréal officiait (1) et le sermon fut prêché par Messire Hudon, vicaire-général et chanoine de la cathédrale. Le temple était rempli et contenait au moins 10,000 personnes; tout ce que l'église a de plus pompeux, de plus riche, de plus éclatant ornait l'enceinte sacrée. La messe la plus solennelle, les plus brillants ornemens, les plus beaux chants, rien ne manquait. Madame Selby, avec cette grâce et ces manières qu'elle seule possède, accompagnée de l'hon. président, offrit le pain-bénit, et fit ensuite la collecte dans l'allée du centre.

Le sermon fut bien digne de l'occasion; M. Hudon a certainement fait le plus magnifique discours que nous ayons jamais entendu; nous sommes heureux de pouvoir lui donner la publicité de l'impression.

Notre *Album* sortant demain, samedi, nous avons préséré insérer ses nobles paroles dans une publication qui se conserve et qu'on garde plus longtemps sous ses yeux; que les feuilles volantes d'un journal; nos compatriotes pourront admirer encore cette diction harmonieuse, ces périodes élégantes et neuves, qui sont la forme, et cette haute et pure philosophie, ces admirables principes religieux, ces beaux sentimens qui sont le fond de ce discours.

Après la messe, la procession se remit en marche défilant à l'entour de la place d'armes et de là par la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Gosford, et passa sur le champ-de-mars pour atteindre la grande rue St. Laurent jusqu'à la rue Ste. Catherine qu'elle parcourut jusqu'à la cathédrale. Lorsque la société arriva à la porte, les rangs s'ouvrirent pour laisser passer le président suivi des officiers et des membres du comité. Ils arrivèrent en face de la cathédrale où se trouvait M. Hudon et les principaux officiers de la tempérance. Là encore M. Hudon fit preuve de son talent oratoire en adressant au président de la Saint-Jean-Baptiste des paroles touchantes sur la solennité du jour, et félicita l'association d'avoir fait choix d'un président aussi généralement estimé. Faisant ensuite allusion à l'honorable M. Masson, M. Hudon adressa quelques paroles aux jeunes commerçans pour les engager à suivre son exemple dans la carrière qu'il a si honorablement parcourue. MM. Morin et Masson firent des remerciemens à M. Hudon et à la Société de Tempérance pour le zèle que l'un et l'autre avaient apporté dans la célébration de notre fête nationale.

Nous avons remarqué avec plaisir que toutes les bannières des autres sociétés nationales étaient déployées dans la rue Notre-Dame. Somme toute, jamais on avait vu encore à Montréal une démonstration aussi considérable, aussi pompeuse et aussi imposante. Toutes les dispositions du cérémonial de la fête sont beaucoup d'honneur à ceux qui en ont imaginé l'organisation et qui en ont surveillé l'exécution.

Charlemagne ne portait en hiver qu'un simple pourpoint fait de peau de bœuf sur une tunique de laine bordée de soie; il n'était sur ses épaules un rayon de couleur bleue, et pour chaussures, il se servait de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. On le voyait ainsi passer rapidement des Pyrénées en Allemagne et de là en Italie: il remplissait le monde de son nom. BIBLIOPHILOS.

Quand tout se ramue également, rien ne se remue en apparence, comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres comme un point fixe. PASCAL.

BULLETIN.

Nouvelles locales.—Elections.—Conversions.—Consécration épiscopale.—Serment d'allégeance.—Correspondance d'O'Brien avec l'Orateur des Communes.—Explication de M. Maunsell sur l'affaire de Tipperary.—Nouveaux détails sur la fuite du prince Louis-Napoléon.—Incendies en France.—Suicide.

Nous ne donnons qu'une demi-feuille à cause de la fête d'hier.

Errata.—Dans le numéro précédent page 311, colonne 1, ligne 63, mouches, lisez: moulès, ou, moucles. Même ligne, fûtère, lisez: filières.

—Nous publions aujourd'hui la belle description que la *Revue* a donnée de la grande cérémonie de notre fête nationale. Dans le prochain numéro, nous donnerons aussi les riches descriptions que l'*Aurore* et la *Minerve* en ont faites. Tous ces morceaux sont écrits avec grace dans un style fleuri et élégant, mais le plus grand avantage que nous y trouvons, c'est qu'ils ne contribueront pas peu, à élever le cœur et l'esprit de nos concitoyens, et qu'ils tendront à faire de nous tous Canadiens, un peuple uni et religieux.

—Le *Transcript* dit d'après le *Herald* que *Jemmy Johnston* a perdu son élection et que l'heureux candidat a été J. Lyons.

(1) Mgr. de Montréal assistait puré et M. Jean-Baptiste St. Pierre chapelain de la Société de St. Jean-Baptiste chantait la grande messe.

Note de l'Ed. des M.

L'élection de M. C. Dorwin, comme membre du conseil de ville, a été annulée par la cour du ban de la reine, vu que ce monsieur n'est pas naturalisé sujet britannique.

—Le rev. G. Dudley Rider, vicaire de Easton, près de Winchester, second fils du défunt docteur Rider, évêque protestant de Litchfield et Coventry, a été reçu dans le sein de l'Eglise catholique à Rome, avec sa dame et plusieurs autres membres de sa famille. M. Rider était marié à une proche parente de M. Wilbeforce, et il est aussi allié à l'évêque Wilbeforce et à l'archidiacre Manning. Sa conversion doit donc être regardée comme très importante, et elle fait voir le pouvoir de la foi, chez ceux mêmes, où elle paraissait avoir le moins d'influence. Nous ne devons point désespérer, quand nous voyons le fils d'un évêque protestant, et un proche parent de celui qui s'est déclaré le champion ennemi de l'esclavage, devenir membre de notre Eglise, puisque la foi fait des progrès si rapides dans le royaume de l'hérésie.

Les personnes suivantes ont fait abjuration dans l'église de St. Servan: Mme M. Brown et sa fille, Mme Bonsall et ses quatre enfans, et Mme Utting avec ses trois enfans. Celui qui donne cette nouvelle au *Tablet*, et qui est un converti lui-même, lui fait espérer qu'en peu, il pourra lui envoyer une autre liste de nouveaux convertis.

—Le très-révérénd docteur Ullathorne, O. S. B., nommé vicaire apostolique du district Ouest, devait recevoir la consécration épiscopale, le 2 juin, dans l'église du très St. Sacrement à Coventry. L'évêque consécrateur devait être Mgr. Briggs, en l'absence de l'évêque Walsh, qui est retenu par cause de maladie. L'évêque Wiseman doit prêcher, et la musique du collège d'Oscott exécutera la partie musicale de la messe.

—On lit dans le *Herald de Brighton*: Absoudre les sujets de leurs sermens de fidélité est une chose assez étrange, et qui a été exécutée par d'autres que le Pape. Le parlement a absout les soldats de leur serment d'allégeance envers Charles I, et quand Charles II, est monté sur le trône, les soldats ont été exemptés du serment qu'ils avaient prêté à la république. Au tems de la fuite de Jacques II, on n'a pas recouru au Pape pour délivrer les sujets de leur serment en faveur de Guillaume III. Il en a été ainsi, dans toutes les grandes crises des différentes nations. Et en France les soldats qui avaient prêté serment à Louis XVIII, n'ont pas eu recours au Pape pour joindre Napoléon à son retour de l'île d'Elbe.

S'il est étonnant de voir qu'un gouvernement tory est obligé d'ôter de ses statuts ces ordonnances bigotes qui sont la honte d'un pays libre, il est encore plus étrange de trouver dans la basse classe des personnes qui se montrent les avocats de pareilles absurdités. Il y a longtemps que ces statuts sont tombés en désuétude..... Le protestantisme signifie que ses partisans protestent, que les opinions religieuses n'occasionneront aucunes différences civiles, sociales, ou politiques; et cependant, il faut avouer avec honte, et confusion, que la première législation protestante a été le défranchissement civil de tous ceux qui ne professaient pas la foi qu'elle avait adoptée.

—Le 23 mai, M. W. S. O'Brien a adressé une lettre à l'Orateur; lui exprimant, qu'il désirait prendre son siège au parlement sans apologie ni conditions; qu'ayant subi une prison de vingt-cinq jours, il ne prétendait point payer une amende, à la réquisition des membres du parlement, mais qu'il était disposé de donner cette amende à quelque établissement public, pour être employée au gré des directeurs. Mais si cette amende pouvait être interprétée comme un droit que la chambre avait de le punir pour avoir rempli consciencieusement ses devoirs, ils préféreraient retourner dans sa prison. Il finit par dire: "Je me réserve le droit de faire redresser ma cause par les tribunaux de la justice du royaume."

L'Orateur lui a répondu, le 25 mai, qu'il était fâché de ne pouvoir se rendre à ses desirs. Nonobstant cela, on dit que M. O'Brien a repris son siège dans la chambre.

—A l'occasion de la fatale affaire de Tipperary, dont nous avons donné la nouvelle dans le numéro précédent; voici ce que M. Maunsell écrit pour sa défense: "Il y a, dit-il, douze ans que j'ai pris cette ferme de la montagne, consistant en 70 acres pour la rente annuelle de £2 12 ½ pence, payant en outre £100 pour taxes. J'ai bâti une maison et des bâtimens pour £1000. J'ai bâti d'autres maisons, j'ai fait des plantations sur cette terre; enfin je puis dire que j'ai dépensé £1800 en améliorations, et je n'en retirais qu'environ 25 schellings par acre annuellement. Il y a de meilleures terres,

dans le voisinage du colonel Wyndham, pour 12/6 l'acre. J'ai payé mes rentes régulièrement comme je peux le faire voir par mes reçus,.... mais au mois de septembre dernier, les récoltes ayant manqué, et mes sous-fermiers ne pouvant me payer, j'ai été dans l'impossibilité de pouvoir solder mes rentes; en conséquence de quoi, on m'a ordonné, vers la fin de novembre, d'abandonner la ferme. J'écrivis aussitôt à M. Atkins, lui représentant l'état désastreux dans lequel je me trouvais; je le priais d'avoir pitié de moi, et que je paierais fidèlement ce qui lui était dû, le plutôt possible; j'avais donné lecture de cette lettre au révé. M. Dalton, respectable curé de Newport. Je ne reçus aucune réponse, ni à cette lettre ni à deux autres qui la suivirent.... Je m'informai alors du Dr. Twiss, si M. Atkins lui avait donné quelques renseignemens à mon égard, il me dit: que M. Atkins avait quitté l'endroit afin d'éviter tout arrangement avec moi, jusqu'à ce que la saisie fût exécutée; alors je lui demandai huit ou quinze jours de délai; il me répondit: que les instructions de M. Atkins étaient de ne pas me donner une seule heure. Alors M. Maunsell, rapporte qu'après avoir consulté des gens de loi, qui lui dirent que la conduite de M. Atkins était illégale et injuste, il eut la folie de barricader sa maison; mais, ajoute-t-il: "je donnai ordre à mes gens de ne point troubler la paix; ce qu'ils observèrent, à l'exception d'un, qui jeta une petite pierre, et environ deux pots d'eau; ce qui fut suivi d'une décharge subite des fusils de la police, qui tua deux personnes, un domestique et une servante, dont les noms sont Henry Bouchier et Bridget Gardiner. Je ne pensais pas, et je ne pense pas encore que la police eut le droit de faire ainsi feu dans de semblables occasions."

Cette affaire aura quelques suites; M. Fitzpatrick, solliciteur, a fait application aux jurés de Newport, afin de recevoir les dépositions de M. Maunsell. Il a aussi demandé à la cour de faire comparaître le sous-sheriff, M. Going pour rendre compte de sa conduite aux prochaines assises; et si on le refuse, comme il paraît que ce sera le cas, il doit s'adresser à la cour du *ban de la Reine* pour obtenir un *warrant*, concernant la poursuite de cette cause.

—Nous lisons dans l'*Univers* les détails suivans de l'évasion du prince Louis-Napoléon:

"Nous recevons la lettre suivante, qui, en relevant une seule circonstance dans le récit présenté par le *Sicéle* et le *Constitutionnel* sur la négociation suivie au sujet de la mise en liberté du prince Louis-Napoléon, laisse subsister et confirme tous les autres faits que nous avons rapportés:

"Monsieur, — A propos de l'évasion du prince Napoléon-Louis, vous vous rappelez les négociations suivies pour lui faire obtenir sa liberté. Mais votre article contient une énonciation inexacte que je vous prie de vouloir bien rectifier.

"Il résulterait de votre récit que le prince Napoléon aurait consenti à signer une lettre approuvée par quelques membres de la Chambre et annotée par M. Duchâtel. C'est le contraire qui a eu lieu. Cette lettre le prince Louis a refusé de la signer, positivement, formellement, et il en a fait connaître les motifs, puisés dans le sentiment de ce qu'il croyait devoir à sa dignité.

"Chargé par le vertueux père du prince Napoléon de négocier la mise en liberté du prince, je considère comme un devoir de rétablir des faits que vous avez présentés de telle sorte que le *Messenger* a pu y voir une demande en grâce. Or, il est certain que le prince n'a adressé ni au Roi, ni à ses ministres aucune demande de ce genre. Il a même déclaré qu'il aimait mieux mourir prisonnier que de se plier à des exigences qui répugnaient à l'énergie de son caractère et à ses convictions.

"Je compte, Monsieur, sur votre loyauté pour l'insertion de cette lettre.

"Recevez, etc.

SIXVÈSTRE POGGIOLI.

"Paris, le 28 mai 1846."

"Il paraît certain que le prince Louis Bonaparte a franchi, vers quatre heures du soir, le jour même de son évasion, la frontière de la Belgique. En quittant son appartement, à sept heures du matin, le prince, en costume d'ouvrier, portait sous son bras une planche de sa propre bibliothèque. Il avait pris la précaution de raser ses moustaches et ses favoris, ce qui l'a rendu complètement méconnaissable. Un cabriolet l'attendait au dehors de la ville; il y est monté avec son valet de chambre: celui-ci, très connu des habitans de Nam, avait fait le tour de la ville pour le rejoindre.

"Le prince s'est rendu directement à St. Quentin, où il a pris la poste, et

est parti aussitôt pour Valenciennes. En route, ayant largement payé les postillons, il leur a recommandé de faire diligence, car il voulait atteindre, disait-il, un riche Anglais qui se rendait à Bruxelles. Arrivé à Valenciennes vers deux heures et demi de l'après-midi, le prince s'est arrêté un instant et a demandé au maître de poste s'il consentirait à garder sa voiture, son intention étant de partir par le chemin de fer pour Bruxelles et de revenir dans quelques jours. Ayant reçu une réponse affirmative, le prince Louis, avant même que son valet de chambre eût réglé son compte de voyage, s'est rendu par une rue détournée à la station du chemin de fer et a profité du premier convoi. Il a dû arriver à Bruxelles dans la soirée du 25, jour de son évasion.

—Il paraît que les incendies en France sont aussi communs qu'ici: à St. Maurice-en-Rivière, onze maisons habitées par douze ménages ont été la proie des flammes. A Moncoi, une tuilerie et une maison couverte en chaume ont été consumées. Un autre incendie considérable a détruit les bâtimens du sieur Lejeune, rue Poissonnière, 13.

—Vendredi dernier, William Gibbon, un respectable contracteur, a mis fin à ses jours, en se jetant délibérément de dessus le bateau à vapeur *Briannia* dans la rivière; il avait auparavant rempli ses poches de pierres. Quelques matelots ont essayé de le sauver, mais sans succès.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Nous lisons dans la *Gazette de Lyon*:

"Le sacre de Mgr. Pavy, évêque d'Alger, a eu lieu hier à Saint-Jean, avec toute la pompe et toute la majesté que notre primatiale sait déployer en pareille circonstance. S. E. le cardinal-archevêque, assisté des évêques de Belley et d'Autun, faisait la consécration. Mgr. Blanchet, évêque de l'Orléans, était présent à la cérémonie."

—Le sacre de Mgr. Alouvy, évêque élu de Pamiers, aura lieu dimanche prochain, 31 mai, à huit heures précises du matin, dans la belle chapelle gothique des sœurs de Bon-Secours, rue Notre-Dame des Champs, no. 12 bis.

Le nouveau prélat est en ce moment en retraite au séminaire d'Issy. Le prélat consécrateur sera Mgr. l'évêque de Montpellier, assisté de Mgr. l'évêque d'Evreux et de Mgr. Courvez, évêque de Bidua, vicaire apostolique de la Malaisie.

HANOVRE.

—Les rongistes de la ville épiscopale de Hildesheim venaient de parodier fort joyeusement, selon leur coutume, les cérémonies du culte, sous la direction du prédicant Wolff de Brunswick, et cette sacrilège comédie n'y avait pas eu le moindre retentissement, lorsque l'un des sectaires voulant se donner une sorte de célébrité littéraire, imagina d'envoyer au *Correspondant de Hambourg* une pompeuse description de la fête. Or, le vieux roi de Hanovre, qui quelquefois a la fantaisie de se faire lire cette feuille, y trouva cet essai littéraire. Indigné de la farce sacrilège qui à son insu, venait d'être jouée dans ses Etats, il fit adresser au gouverneur de cette province une sévère réprimande, et lui prescrivit de prévenir le directeur de la secte, qu'en cas de récidive, il serait appréhendé au corps, et condamné, en outre, à une amende de 50 écus. Quelques uns même disent que cette première amende lui a été sur-le-champ imposée, car le vieux roi n'entend pas raillerie sur l'article des profanations religieuses, et l'autorité supérieure de la province ne crut pas pouvoir mieux faire pour repaître son incurie, que d'en faire porter la peine à celui qui avait appelé sur elle la disgrâce royale. Maintenant, les rongistes n'ont plus d'autre moyen de s'assembler que d'aller se réunir à leurs amis du Brunswick.

CHINE.

—La mission de Chine est arrivée au Caire le 7 mai. L'édit de l'empereur de Chine portant, outre la liberté de conscience obtenue précédemment, la restitution des églises, sauf celles converties depuis leur confiscation en pagodes ou en maisons particulières, la punition des mandarins récalcitrans, etc., etc., a été publiée à Canton le 18 mars. L'original a été remis à M. Callery le 20 mars. Il porte ce document à Paris, et il partira d'Alexandrie par le prochain paquebot anglais.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Accident.—Hier, vers midi, trois hommes creusaient dans la rue des Commissaires, vis-à-vis *Commercial Hotel*, à une profondeur de douze pieds, pour y faire passer un canal, lorsque tout-à-coup, la terre qui avait été jetée sur les bords de l'excavation retomba dans la fosse, et couvrit entièrement les corps des trois infortunés. On parvint à les retirer au bout de dix minutes, mais ils étaient sans mouvemens. Deux d'entre eux furent immédiatement transportés à l'hôpital. Mais on désespéra de la vie de M. Drake le contracteur, qui est un homme âgé.

Minerve.

—Dans les années 1816, 1817 et 1818, St. Jean de Terre-Neuve souffrit sérieusement du feu. En 1816, 130 maisons furent brûlées, 1500 personnes

se trouvèrent sans habitations, et la perte pécuniaire se monta à £100,000.

Idem.

—On nous dit qu'un accident déplorable est arrivé sur le fleuve; des cañons de bois auraient été brisés et une cinquantaine de ceux qui les conduisaient auraient été ensévelis dans les flots. Nous espérons que ce rapport ne sera pas confirmé.

Aurore.

—Un phénomène, heureusement très rare, est arrivé à la Nouvelle-Grenade dans l'Amérique du Sud. Une énorme avalanche de boue est descendue d'une montagne située dans la vallée de la Magalolena, aux environs de Bogota, et a couvert une espace de près de quatre lieues, après avoir englouti, dans sa course des forêts et des villages entiers. Mille personnes ont péri au milieu de cet immense cataclysme, sur la cause duquel les savans ne sont pas d'accord.

Naufrage.—Le capitaine de la goëlette *Eliza Ann*, arrivée le 23 de Labrador, a apporté la triste nouvelle de la perte du navire *Sir Walter Scott*, capitaine Bias, qui fit voile de ce port le 24 novembre dernier pour Limerick, et dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis. Il s'est perdu le 11 décembre dernier à Brador, côte de Labrador, et d'un équipage composé de dix-huit hommes; le contre-maître et deux matelots sont les seuls survivans. Ils avaient tous gagné terre, mais le capitaine mourut peu de tems après de froid et d'épuisement; les autres avaient trouvé une cabane déserte et y avaient passé cinq jours sans feu et sans nourriture lorsqu'on les découvrit: ils étaient tellement gelés qu'on n'a pu sauver que les trois ci-dessus. *Canadien*

—Dans l'espace des deux derniers jours il est arrivé dans ce port 3059 émigrants d'Europe.

Idem.

FRANCE.

Accident arrivé à Louis-Philippe.—Le 27 mai, vers une heure de l'après-midi, les Tuileries ont été mises en émoi par un événement qui pouvait avoir les suites les plus graves. Au moment où Louis-Philippe entraînait en voiture au château, un des chevaux de l'attelage s'est abattu et les sept autres lancés au grand trot sont venus tomber pèle-mêle sur le premier, sans que les postillons, culbutés eux-mêmes, aient pu les arrêter. La voiture allait verser quand des aides-de-camp et des gens de service accourus en toute hâte sont parvenus à la remettre en équilibre. Le roi n'a éprouvé aucun mal; la reine, qui l'accompagnait, a paru fort émue.

Détails donnés par le Prince Louis sur son évasion.—Voici la lettre que le prince Louis-Napoléon vient d'adresser au rédacteur en chef du *Journal de la Somme*. Elle contient des détails précis et circonstanciés sur son évasion.

“ Mon cher M. Degeorge.

“ Le désir de revoir encore mon père sur cette terre, m'a fait tenter l'entreprise la plus audacieuse que j'aie jamais tentée; il m'a fallu plus de résolution et de courage qu'à Strasbourg et Boulogne, car j'étais résolu à ne pas supporter le ridicule qui s'attache à ceux qu'on arrête sois un déguisement, et un échec n'eût plus été supportable. Mais enfin, voici les détails de mon évasion :

“ Vous savez que le fort était gardé par 400 hommes qui fournissaient une garde journalière de 60 soldats placés en sentinelles au dehors du fort; de plus, la porte de la prison était gardée par trois geôliers, dont deux étaient toujours en fonction. Il fallait encore passer devant eux. D'abord, puis traverser toute la cour inférieure, devant les fenêtres du commandant; arrivé là il fallait donc passer le guichet où se trouvaient un soldat de planton et un sergent, un portier consigne, une sentinelle, et enfin un poste de 30 hommes.

“ N'ayant voulu établir aucune intelligence, il fallait fatalement avoir recours à un déguisement. Comme on faisait réparer plusieurs chambres du bâtiment que j'habitais, il était facile de prendre un costume d'ouvrier. Mon bon et fidèle valet de chambre, Charles Thelin, se procura une blouse et des sabots; je coupai mes moustaches et je pris une planche sur mon épaule.

“ Lundi matin, je vis les ouvriers entrer à 5 heures et demi; lorsqu'ils furent à l'ouvrage, Charles leur porta à boire dans une chambre, afin de les empêcher de se trouver sur mon passage; il devait aussi appeler un gardien en haut, tandis que le docteur Conneau causerait avec les autres; et cependant, à peine sorti de ma chambre, je fus accosté par un ouvrier qui me prit en passant pour un de ses camarades; au bas de l'escalier je me trouvais face à face avec un gardien. Heureusement, je lui mis la planche que je portais devant la figure. Je parvins dans la cour, tenant toujours la planche du côté des sentinelles et devant les personnes que je rencontrais.

“ En passant devant la première sentinelle, je laissai tomber ma planche; je m'arrêtai pour en ramasser les morceaux. Je rencontrais alors l'officier de garde, mais il lisait une lettre, et ne me remarqua pas. Les soldats au poste du guichet semblèrent étonnés de ma mise; le tambour se retourna même plusieurs fois. Cependant le planton de garde ouvrit la porte et je me trouvai hors de la forteresse; mais là, je rencontrais deux ouvriers qui venaient à ma rencontre et qui me regardèrent avec attention. Je mis bien ma planche de leur côté; mais ils paraissaient si curieux que je pensais à peine pouvoir leur échapper, lorsque je les entendis s'écrier: Oh! c'est Bernard!

“ Une fois dehors, je marchai rapidement vers la route de St. Quentin. Peu de tems après, Charles, qui, la veille, avait retenu une voiture pour lui, me rejoignit, et nous arrivâmes à St. Quentin.

“ Je traversai la ville à pied, après m'être défait de ma blouse.

“ Charles s'était procuré une voiture de poste, en prétextant une course à Cambrai. Nous arrivâmes sans encombre à Valenciennes, où je pris le chemin de fer.

“ Je m'étais procuré un passeport belge; mais on ne me l'a demandé nulle part.

“ Pendant mon évasion, le docteur Conneau, toujours si dévoué, restait en prison et faisait croire que j'étais malade, afin de me donner le tems de gagner la frontière. J'espère qu'il n'aura pas été maltraité. Ce serait pour moi une bien grande douleur, vous le comprenez.

“ Mais mon cher monsieur Degeorge, si j'ai éprouvé un vif sentiment de joie lorsque je me suis vu hors de la forteresse, j'éprouvai une bien triste impression en passant la frontière; il fallait, pour me décider à quitter la France, la certitude que jamais le gouvernement ne me mètrait en liberté, si je ne consentais pas à me déshonorer; il fallait aussi que j'y fusse poussé par le désir de tenter tous les moyens pour consoler mon père dans sa vieillesse.

“ Adieu, mon cher monsieur Degeorge. Quoique libre, je me sens bien malheureux. Recevez l'assurance de ma vive amitié, et si vous le pouvez, tâchez d'être utile à mon bon Conneau.

LOUIS NAPOLÉON.”

Une lettre de Ham du 29 porte que la veille à dix heures du matin le docteur Conneau, les deux gardiens et l'homme de peine de la prison, sont partis pour Péronne. Arrivés à Athies, les gendarmes venus de Péronne en correspondance, les ont reçus et leur ont mis les menottes. Le juge d'instruction a rejeté la responsabilité de cette mesure. Après avoir laissé le docteur Conneau communiquer librement avec tous ceux qui ont voulu le voir, et cela pendant 48 heures, on ne comprend pas une semblable conduite.

La rigueur qu'on déploie envers le commandant Demarle est bien grande; il est aux arrêts forcés dans la prison même, on lui a pris son épée comme d'usage, et un commandant de gendarmerie le remplace.

Le docteur Conneau, le commandant et les deux gardiens du prince tous escortés par des gendarmes, sont arrivés le même jour, 28 à Péronne, ils ont été conduits à la prison.

“ C'est à Péronne, dit le *Journal de la Somme*, que le docteur sera jugé, si le ministère persiste à poursuivre une instruction qui peut bien être légale, mais que l'opinion publique ne ratifie pas.

Le médecin du prince Louis-Napoléon, M. Conneau, est arrivé à Péronne, le 28, avec un de ses amis de Ham, dans un tilbury; une autre voiture contenait les deux gardiens du prince, le tout escorté de gendarmes.

MONTÉVIDÉO

Révolte à Montévidéo.—Le brick *Hebè*, venant de Rio-Janeiro, a apporté à Baltimore la nouvelle que les troupes noires s'étaient révoltées à Montévidéo et s'étaient rendues maîtresses de la ville. Les ministres ont été destitués, et un gouvernement provisoire a été établi. Nous attendrons les détails pour apprécier l'influence que peut exercer la situation du pays sur cet incident, qui ne nous est connu jusqu'ici que par une dépêche télégraphique.

MEXIQUE.

Nouvelle de l'Armée.—Les journaux de la Nouvelle-Orléans du 15 disent que le général Arista, qui était à Monterey avec 15,000 hommes, a demandé un armistice au général Taylor, qui lui a répondu qu'il le rencontrerait à Monterey. Les nouvelles des différentes défaites des Mexicains avait jeté l'alarme et le découragement parmi la population. Plusieurs refusaient de prendre les armes contre les Américains.

Armée d'occupation.—Le capitaine Hoe et plusieurs officiers blessés à la bataille du 8 mai, sont passagers à bord du *Galveston*, qui doit incessamment remonter le fleuve. On dit aussi que l'armée a pris quelques petites villes de plus sur les bords du Rio-Grande.

Le *Galveston* s'est arrêté à environ 75 ou 80 milles dans le Golfe et a envoyé une de ses chaloupes pour lui chercher un remorqueur qui vienne l'aider à monter le fleuve.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| MM. Fabre et Leprohon, libraires. | Montréal. |
| D. Martineau, prêtre, vicaire. | Québec. |
| Fr. Pilote, Directeur du Collège | Ste. Anne. |
| Val. Guillet, écuier. | Trois-Rivières. |

MM. les Curés sont humblement priés de vouloir bien accepter l'agence de notre journal dans chacune de leurs paroisses respectives.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

| | | |
|--|-----|------|
| Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, | 2s | 6d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 7d. |
| Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, | 3s. | 4d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 10d. |
| Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, | | 4d. |
| Chaque insertion subséquente, | | 1d. |

Ceux qui voudront payer à l'Évêché leur abonnement aux *Mélanges*, pourront s'adresser à M. Plamondon, prêtre, qui est autorisé à recevoir les paiements et à en donner des reçus.

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER, PRÊTE. ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.